

# LES DROITS DES USAGERS

Edition Septembre 2024

Bulletin tri-annuel

Volume 2- Numéro 1



centre le cardinal inc.

En tant qu'utilisateur du réseau de la santé et des services sociaux, vous avez des droits reconnus par la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS). La LSSSS s'appuie sur les droits fondamentaux afin de définir les droits des usagers. Ces droits doivent être exercés de manière judicieuse et en respect des autres usagers qui ont les mêmes droits. Les droits reconnus à toute personne peuvent être exercés par un représentant.

## **Droit d'être accompagné, assisté et d'être représenté :**

C'est le droit d'être accompagné, assisté d'une personne de son choix ou d'être représenté lorsqu'on désire obtenir des informations ou entreprendre une démarche relativement à des services dispensés par un établissement ou un professionnel.

## **Droit à l'hébergement :**

C'est le droit pour l'utilisateur d'être hébergé dans un établissement afin qu'il y reçoive les services que requiert son état.

## **Droit d'accès à son dossier d'utilisateur :**

C'est le droit pour l'utilisateur d'avoir accès à son dossier sous réserve de certaines limitations. Ce droit comprend aussi la possibilité d'être assisté d'un professionnel qualifié afin de comprendre l'information.

## **Droit de recevoir des services en anglais :**

C'est le droit pour l'utilisateur de langue anglaise que l'on communique avec lui en anglais lorsqu'il reçoit des services.

**Un bel automne ensoleillé à tous !**

# Votre comité des usagers vous informe...

UN  
COMITÉ  
À votre  
écoute

Trois fois par année, le comité des usagers vous achemine un bulletin pour vous présenter les droits des usagers. Nous sommes toujours là pour vous soutenir au besoin !



M. Richard Bourget  
Président



M. Bernard Dion  
Vice-Président



M. Gérard Bonin  
Secrétaire-trésorier



Mme Nicole Letendre  
Conseillère



Mme Gisèle Grandmaison  
Conseillère



Mme Élisabeth St-John  
Conseillère



Avez-vous reçu la version électronique par courriel ? Vérifiez dans votre courrier indésirable au cas où...

[www.centrelecardinal.com](http://www.centrelecardinal.com)